

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

22/22

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05064 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SLAMN T Abdelhak

Date de naissance : 29/03/1956

Adresse : Habituelle

Tél. : 0661854131 Total des frais engagés : 323,20 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Khadija Moujjane  
Médecine Générale  
N° 49 Dyer El Allam, EL ALIA  
Casablanca  
06 15 18 33 72

Date de consultation : 17/02/2020

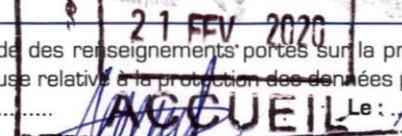
Nom et prénom du malade : Haoua Slami Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : deux stase

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CHSFA Le : 21 FEV 2020

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

21 FEV 2020

ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/12/2022	2015.165 - ACPK	100.00	Mr. Khader	Signature EL AYAD
			Mr. Lecri	Signature AL MOUNA
			Mr. Ovall	Signature CASABIANCA
			Mr. Mehilli	Signature 5283312
			Mr. Obi	Signature

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>K. LEKHLOUFI IDRISSE</b> <b>PHARMACIE LE JASMIN</b> <b>MELLIL - CASABLANCA</b> <small>0522 51 05 29</small>	17/02/2020	223,20

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

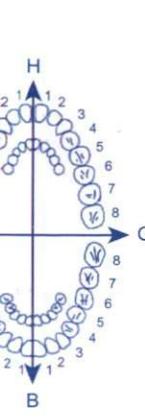
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :-

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{r rr}  H & 25533412 & 21433552 \\  \hline  D & 00000000 & 00000000 \\  & 00000000 & 00000000 \\  B & 35533411 & 11433553  \end{array}  $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
**Khadija MOUJJANE**  
Médecine Générale  
Ex-Médecin chef du C/S  
Echographie, ECG  
Suivi de Grossesse  
Diabétique et HTA  
Tél : 05 22 51 12 72



**Dr. K. LEKHOUFI IDRISI**  
**PHARMACIE LE JASMIN**  
**T. MELLIL - CASABLANCA**  
Tél : 05 22 51 05 29

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
**الدكتورة خديجة موجان**  
الطب العام  
طبيبة رئيسية سابقا بمركز صحي  
الفحص بالصدى تخطيط القلب  
مراقبة الحمل  
السكري والضغط الدموي  
الهاتف : 05 22 51 12 72

Casablanca, le ..... 17/2/2022 ..... الدار البيضاء في

Hanane Slamaoui

31,90

1<sup>o</sup> Primeler



PRIMALAN  
SIROP FL 120 ML  
PER : 08/2021  
P.P.V : 31DH90  
LOT : 19E001  
Barcode: 5 118000 011347

12,00

2<sup>o</sup> IBI Sept Spray

P.P.C : 72,00 DH  
LOT : 2018041402  
A Utiliser de préférence avant fin : 04/22

60,20

3<sup>o</sup> ASTaph 25

LOT : 6595  
PER : 12-22  
P.P.V : 60DH20

59,10

4<sup>o</sup> ecclorine 100 x 3



223,20

Khadja Moujjane  
Médecine Générale  
Dayr Allam El Alia  
Casablanca

LOT : 197017 EXP : 06/22  
PPV : 59DH10

N° 48 Dayr Allam, El Alia ( En Face du lycée El Makhfi ) - Tit Mellil Casablanca  
Tél : 05 22 51 12 72